

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 Février 2012

Concernant l'extension du transport scolaire des élèves du primaire, suite au résumé des démarches effectuées, il est décidé dans un premier temps de mettre en place la garderie périscolaire et de refaire une étude sur l'opportunité de ce ramassage scolaire avant de prendre une décision.

Monsieur Le Maire donne connaissance à l'assemblée que les baux à ferme (sous seing privé) des terrains communaux arrivent à expiration et qu'il y a lieu de procéder à leur renouvellement, il précise que les exploitants actuels sont tous preneurs. Le conseil autorise donc Monsieur Le Maire à établir et à signer les baux à conclure. La commune (le bailleur) demande à ce qu'elle soit avertie lorsque les exploitants agricoles procèdent, entre eux, à des échanges de terrains communaux.

Le conseil approuve le décompte définitif, programme 2009, pour la mise en souterrain des réseaux électrique et France Télécom au lieu-dit « Marny-dessous » pour une participation financière communale s'élevant à 17 237,61€ sous forme de 20 annuités.

Par délibération, en date du 4 Avril 2011, le conseil avait sollicité le SYANE pour réaliser les travaux d'éclairage public du parking de la salle des fêtes, en validant le remboursement de la participation communale sous forme de 20 annuités. Compte tenu de la situation économique et financière générale, le SYANE n'a pu contracter en 2011 que des prêts remboursables en 15 ans. Le conseil décide donc de verser la participation communale s'élevant à 17 310€ sur fonds propres.

Suite au bureau de la Communauté de Communes Arve et Salève du 09/01/2012, le marché signalétique intercommunale est modifié, en effet, il a été décidé d'acheter les lattes et non plus de les louer, le conseil accepte donc de signer un avenant à la convention initiale pour valider cet achat.

Le conseil approuve le plan de financement concernant la réalisation, par le SAYNE, du diagnostic Eclairage Public, pour un montant global estimé à 7 767 € avec une participation financière communale s'élevant à 5 819 € (+ 233 € de frais généraux).

### Pour info. :

Suite à la proposition des Consorts Duret Paulette pour l'acquisition, par la commune, de l'habitation de la dite défunte, le conseil ne souhaite pas donner suite à cette affaire.

Suite à la demande de subvention du Groupe Vocal « Faits Divers » concernant les frais engagés pour leur participation à la semaine de la francophonie qui aura lieu du 19 au 25 mars prochain à Lewistan, Etat du Maine, USA ; le conseil accepte d'attribuer à ce groupe la somme de 500 €.

Nouvelle déchetterie : Début des travaux Juin 2012 pour une durée de 5 à 6 mois.

Futurs travaux – Devis en cours : - Aménagement place du cimetière, clôture

- Ecole primaire : fermer le hall d'entrée, fermer cour....